

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

SEANCE DU 10 FEVRIER 2022DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt deux et le 10 février à 19 heures 30
04/02/2022DATE D'AFFICHAGE
04/02/2022

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Peggy Viola, Carlos Machado Coelho, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Sandra Fiorèse, Joseph Bracco, Patrick Bastien, Fabrice Mermin.

Absents représentés : Nathalie Jacquier (pouvoir à Brigitte Simon), Frédéric Thomas (pouvoir à Antoine Huynh)
Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub, Cyril Durand

DELIBERATION N°3 : Ouverture de crédits d'investissement 2022

Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, dont le besoin peut intervenir avant le vote du budget primitif pour 2022, il convient donc d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires. Il est proposé de porter cette ouverture anticipée de crédit d'investissement pour 2022 à hauteur de 25 % des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2021.

Ces ouvertures de crédits constituent des plafonds d'engagement de la collectivité, dans l'attente du vote du budget 2022, qui précisera les montants de l'exercice budgétaire et les projets financés.

	Crédits ouverts en 2021	Crédits anticipés 2022 (25% max de 2021)
Crédits votés par chapitre		
10 – Dotations fonds divers et réserves	27 400 €	6 850 €
Crédits votés par opération		
020 – Base de loisirs	35 863 €	8 965.75 €
022 - Mairie	5 000 €	1 250 €
102 - école	57 025 €	14 256.25 €
046 – Acquisition de terrains	9 117 €	2 279.25 €
047 – EP et coffrets électriques	18 000 €	4 500 €
027- Défense incendie	5 380 €	1 345 €
104 - Cimetière	11 820 €	2 955 €
106 – Acquisition de matériel	28 500 €	7 125 €
110 – Aménagement paysager	4 000 €	1 000 €
112 – Illuminations de Noël	3 000 €	750 €
43 – Voies et réseaux divers	75 034 €	18 758.50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'ouverture des crédits d'investissements au titre du budget 2022.

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Affiché le 15/02/2022

ID : 073-217301647-20220210-20220210DELIB_3-DE



Fait à le MONTCEL, le 10 février 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 14 février 2022
Publié, le 14 février 2022

